TARIFS

PROMENADES CANINES

La durée des promenades varie entre 30mn et 1h en fonction du parcours, du rythme et des besoins du chien.

Promenades	
Du lundi au vendredi	
A l'unité	20,00 €
Week-ends et jours fériés	
A l'unité	25,00 €

VISITES A DOMICILE

Les tarifs sont calculés sur une base d'environ 30mn par visite et sont susceptibles de varier en fonction du nombre d'animaux et du temps de travail estimé.

Services complémentaires : brossage, soins, ouverture/fermeture des volets, collecte du courrier, arrosage des plantes,...	GRATUIT

Chiens / chats / NAC	
Du lundi au vendredi	
1 visite / jour	20,00 €
Week-ends et jours fériés	
1 visite / jour	25,00 €

PENSION FAMILIALE

Toute journée entâmée est due.

Chiens	
Du lundi au vendredi	
Pour 1 chien	23,00 €
Pour 2 chiens (de la même famille)	40,00 €
Week-ends et jours fériés	
Pour 1 chien	27,00 €
Pour 2 chiens (de la même famille)	48,00 €

NAC	
Du lundi au vendredi	7,00 €
Week-ends et jours fériés	8,00 €

GARDERIE CANINE DE JOUR ET SOCIABILISATION

La crèche est ouverte de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 10h à 19h les samedis, dimanches et jours fériés.

Du lundi au vendredi	
Pour 1 chien	20,00 €
Pour 2 chiens (de la même famille)	37,00 €
Week-ends et jours fériés	
Pour 1 chien	25,00 €
Pour 2 chiens (de la même famille)	45,00 €

TAXI ANIMALIER

Pour des trajets inférieurs à 65km. Les frais kilométriques s'appliquent à partir du siège social de l'entreprise situé au 3, rue des Hirondelles à Courcelles-sur-Nied.

Transport	
Du lundi au vendredi de 8h à 20h	1,00€/km
Du lundi au vendredi de 20h à 8h, week-ends, jours fériés et urgences	1,20€/km
Attente (30mn)	10,00 €

Frais de pré-visite ou de garde préalable : présentation de l'animal, visite des lieux, passation d'informations concernant l'animal : 10.00€
Frais de stationnement et de péages à la charge du client
Remise et restitution des clés : selon modalités
Pour toute autre demande, n'hésitez pas à demander un devis personnalisé
Termes de paiement : 30% d'acompte à la signature du contrat - 70% au plus tard le premier jour de la prestation
TVA non applicable, conformément à l'art. 293B du Code Général des Impôts